



Extrait du Collège et Lycée Camille Saint-Saëns

<http://stsaens-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article239>

Compte rendu de Mme J. Caron

- Les activités transversales - Les projets pédagogiques - Journée IUT professeurs principaux de Premières -



Date de mise en ligne : dimanche 7 mars 2010

Description :

Un article produit par Mme J Caron qui porte sur les DUT du secteur tertiaire produit à la suite de la journée réservée au Professeurs Principaux de première.

Copyright © Collège et Lycée Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

Institut Universitaire de Technologie SECTION TERTIAIRE Carrières juridiques - Techniques de commercialisation

- ▶ Il est avant tout important de rappeler que l'étudiant doit choisir une filière qui correspond à son profil.
 - ▶ A l'inverse de la faculté, l'IUT est une structure encadrée, l'étudiant est donc dans l'obligation d'assister aux cours et l'évaluation se fait au fur et à mesure de l'année (contrôle continu). Grande proximité entre corps enseignant, corps administratif et étudiants à l'inverse de la faculté où règne l'anonymat.
- Le DUT est préféré au BTS car le niveau est plus élevé et favorise la poursuite d'études alors que la finalité du BTS est l'insertion professionnelle.

Quelles aptitudes, quelles qualités sont attendues ?

- la qualité d'écoute, de compréhension (bien lire une question), apprendre le cours.
- la capacité à structurer un raisonnement.
- acquérir la méthodologie.
- l'assiduité.
- la motivation.

Le DUT est assuré si l'étudiant est assidu et apprend son cours régulièrement

Carrières juridiques :

Le profil Littéraire est préférable pour demander cette section.

Les matières juridiques font l'objet d'un enseignement magistral, viennent ensuite les Travaux Dirigés par groupes de 30 étudiants afin de mettre en pratique les connaissances théoriques enseignées. Les autres matières sont enseignées dans un cadre identique au lycée (groupes de 30 environ) à l'exception de l'informatique faisant l'objet de Travaux Pratiques par groupes de 14.

L'étudiant a 27-28 heures de cours par semaine

Les stages n'ont lieu pour l'instant qu'en 2ème année.

Pour avoir une profession juridique, l'étudiant n'échappera pas à la faculté à un moment donné car l'IUT apporte certes des connaissances en droit mais aussi en économie et en comptabilité. Par conséquent, les cours de droit sont moins poussés à l'IUT qu'à la Fac, moins prétentieux et moins techniques. Cela évite un risque de dégoût et permet éventuellement une réorientation. Autrement dit, l'étudiant n'aura pas perdu son temps même s'il se rend compte que le droit ne lui plaît pas puisque d'autres possibilités s'offrent à lui notamment en économie et en comptabilité.

Techniques de commercialisation :

13 à 14 matières sont enseignées en parallèle. Il est donc nécessaire d'être organisé, d'acquérir de la méthode. Chaque année se divise en 2 semestres.

Les Semestres 1 et 2 ne posent pas de problème à l'étudiant en général.

Le Semestre 3 est difficile car l'étudiant doit rechercher un stage, le volume horaire est conséquent ainsi que les matières enseignées.

Le Semestre 4 équivaut au stage.

Compte rendu de Mme J. Caron

En 1ère année : un stage d'observation de 4 semaines

En 2ème année : un stage de mission de 8 à 10 semaines avec une soutenance orale.

1. Il est vivement conseillé de venir aux portes ouvertes, de se présenter et de donner ses coordonnées
2. N'oubliez pas de rappeler vos coordonnées (n° de portable) dans tout courrier et de rédiger sérieusement votre lettre de motivation, elle a beaucoup de poids lors du recrutement.
3. Attention, la motivation est une notion centrale.

PS : Cette [page](#) contient le tableau qui permet de visualiser les présentations des Directeurs de Département.